Les conseils de quartier

Cr►►s en 2014, les conseils de quartier participent au d►veloppement de la d►mocratie locale. Ils enrichissent les choix des ►lus qui, seuls, poss►dent la l►gitimit► de d►cider. Ils constituent des organes consultatifs et participatifs, charg►s d?exprimer les demandes et les besoins des citoyens ► l?►chelle du quartier.

R►le et enjeux des Conseils de quartier

Les conseils de quartier permettent de favoriser :

- la participation de tous les habitants tout en int►grant l?exp►rience de repr►sentants des associations, de la jeunesse, des seniors, des parents d?►l►ves et d?acteurs du monde ►conomique intervenant dans le quartier.
- le d►bat d►mocratique par l?expression d?avis sur les projets de la Commune et nourrir le plus en amont possible les d►cisions publiques.

Ils permettent ►galement d?associer le pouvoir consultatif exerc► par les conseils de quartier au pouvoir d►lib►ratif et d►cisionnel des instances municipales. Le conseil de quartier est un lieu de proposition : il peut saisir la Municipalit► sur des sujets concernant la vie du quartier et peut ►tre partie prenante en ce qui concerne l?organisation d?activit►s d?animation du quartier.

Composition des Conseils de quartier

Chaque conseil de quartier est compos► de treize membres maximum dont :

- 8 membres ►lus parmi les r►sidents ou personnes travaillant dans le quartier**.** Ils sont ►lus au suffrage universel direct par les riverains du quartier pour un mandat de 3 ans.
- 4 membres d►sign►s par le Maire : un membre repr►sentant le Conseil des Seniors, un membre repr►sentant les parents d?►l►ves, un membre repr►sentant le secteur associatif, un membre repr►sentant le secteur ►conomique.
- 1 ►lu du Conseil municipal d►sign► comme ► l'►lu r►f►rent ►, dont le r►le sera d?assurer l?interface entre le Conseil de quartier et le Conseill►re municipale d►l►gu►e aux Conseils de quartier.

Fonctionnement des conseils de quartier

- Les conseillers de quartier doivent se r►unir minimum 1 fois / trimestre (salles mises ► disposition par la Ville)

R►glement int►rieur

R►glement int►rieur